

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

MONOGRAPHIES

- Coadry en-Scaër*. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1926.
Notre-Dame de Penhors en Pouldreuzic. — Quimper, Bargain, 1928..
Sainte-Marie du Menez-Hom (en collaboration avec M. Jacques Thomas). — Brest, Presse Libérale, 1928.
Notre-Dame de Kergoat. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1928 (*épuisé*).
Tréboul et sa région. — Douarnenez, Seznec, 1929.
La chapelle Notre-Dame du Crann en Spézet. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1931.
Notre-Dame du Relec en Plounéour-Menez. — Quimper, Bargain, 1932.
Ploven et sa chapelle de Languidou. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1934.
Saint-Tujan au Cap-Sizun. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1936.
Roscoff, perle du Léon. — Saint-Michel, Priziac, 1938.
Les chapelles de Plouarzel. — Saint-Michel, Priziac, 1940.
Plouguerneau. — Saint-Michel, 1941.
Plovenan. — Saint-Michel, 1941.
Plougastel-Daoulas. — Saint-Michel, 1941.
Plounévez-Lochrist. — Saint-Michel, 1941.
Poullan. — Saint-Michel, 1941.
Plonéour-Lanvern. — Imprimerie Commerciale, Brest, 1941.
Plozévet. — Imprimerie Commerciale, Brest, 1941.
Guengat. — Imprimerie du « Nouvelliste de Bretagne », Rennes, 1941.
Plouescat. — Presse Libérale, Brest, 1941.
Plouvien. — Presse Libérale, Brest, 1942.
Plouzane et Locmaria-Plouzané. — Rennes, Imprimerie Bretonne, 1942.
Plouhinec et Poulgoazec. — Rennes, Imprimerie Bretonne, 1942.
Plounévez-du-Faou. — Rennes, Imprimerie Bretonne, 1942.
Plourin-Pouldamézeau et Brêles. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1942.
Sainte Anne chez nous, Monuments du culte de Sainte Anne au diocèse de Quimper et de Léon. — Imprimerie du « Nouvelliste de Bretagne », Rennes, 1942 (En vente chez l'auteur : 22 fr. 50 franco).

BIOGRAPHIES DE MISSIONNAIRES BRETONS

- Le Père J.-F. Abgrall, des Missions-Etrangères*. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1930 (Couronné par l'Académie Française).
Quarante-deux ans sous le soleil de l'Indo-Chine : Un grand Breton, Jean-François Abgrall, provicaire du Tonkin Méridional (1854-1892). — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1933 (Prix Laveille, de l'Institut Catholique de Paris).
Un vieil évêque breton des Missions-Etrangères : Mgr Quémener, évêque de Sura (1643-1704). — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1935 (Couronné par l'Académie Française).
Monseigneur Jolivet, vicaire apostolique du Natal. — Saint-Michel, Priziac (Couronné par l'Académie Française).
Monseigneur Pellerin, vicaire apostolique de la Cochinchine Septentrionale. — Brest, Presse Libérale, 1938.
Monseigneur Laouénan, premier archevêque de Pondichéry. — Brest, Presse Libérale, 1939.

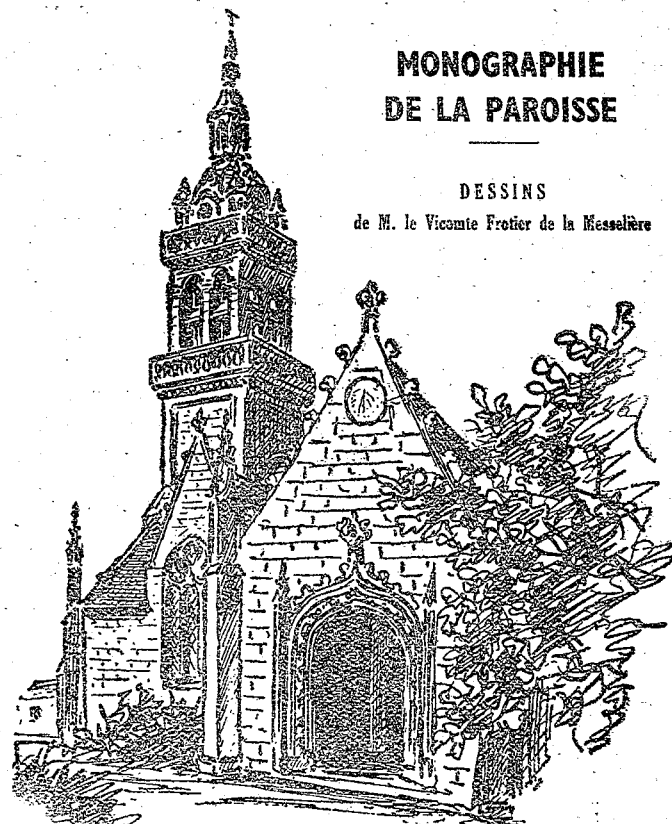
CHANOINE PÉRENNÈS

PLOUNÉVEZ-DU-FAOU

MONOGRAPHIE DE LA PAROISSE

DESSINS

de M. le Vicomte Frotyer de la Messelière



Plounévez du Faou - 1942. H. Frotyer de la Messelière

RENNES
IMPRIMERIE BRETONNE
1942

PLOUNÉVEZ DU FAOU ⁽¹⁾

Préliminaires

La paroisse de Plounévez-du-Faou est formée de l'ancienne paroisse de ce nom, du territoire de laquelle on a retranché ses trèves de Collorec et de Loqueffret; par contre on lui a annexé le 14 décembre 1820 le territoire de l'ancienne paroisse du Quilliou.

Plounévez appartient au doyenné de Châteauneuf-du-Faou, et comptait au dernier recensement 4.247 habitants. La paroisse s'étend sur une longueur de 23 kilomètres du Nord au Sud; elle est limitée par Châteauneuf, Lennon, Le Cloître, Lannédern, Loqueffret, Plouyé, Collorec, Landeleau, Spézet.

Il en est question sous le nom de *Pleunegued in Fou* dans la pièce XLVIII du Cartulaire de Landévennec, qui est antérieur à l'an 1040. Le Cartulaire de Quimperlé, vers 1086, l'appelle *Ploeneves in Fou*. La charte des commandeurs de la Feuillée de 1166 mentionne l'aumônerie de Plounévez sous le nom de *Eleemosyna de Fou* (2). Le nom de Faou a été accolé à celui de Plounévez pour le distinguer des autres paroisses de même nom qui, elles aussi, ont reçu un qualificatif : Plounévez-Quintin, Plounévez-Mouédec, Plounévez-Lochrist, Plounévez-Porzay. Plounévez signifie « paroisse neuve », paroisse dont l'organisation s'est effectuée après celle des *Plous* primitifs, pas en tout cas avant la fin du VIII^e siècle (3).

« Cette paroisse, note Ogée qui écrivait avant la Révolution, relève du roi et compte 6.600 communicants, y com-

(1) Pour leur aimable concours je remercie le bon Clergé de Plounévez-du-Faou, M. Alain du Cleuziou, M. le Vicomte de la Mesnière et M. Henriot.

(2) GUILLOTIN DE CORSON, *Les Templiers...*, p. 10.

(3) LARGILLIÈRE, *Les Saints...*, p. 219.

pris ceux de Collorec et de Loqueffret, ses trèves. La cure est présentée par l'archidiacre de Poher. Il se tient trois foires par an au bourg de Plounévez. Des monticules, des vallons, des ruisseaux qui viennent se dégorger dans la rivière l'Aulne, des terres en labour, des prairies et des landes, voilà ce que ce territoire présente à la vue. C'est un pays couvert d'arbres à fruits » (1).

Monuments antiques

Voici les monuments anciens de Plounévez signalés par M. du Châtellier.

Sur le versant Nord de la colline de Saint-Herbot, en bordure du chemin qui monte de Saint-Herbot à Loqueffret, à la base du pic de *Beg-ar-Roc'h*, on voit les restes d'une galerie dolménique qui mesurait 15 mètres de long sur 2 mètres de large. Il n'en reste plus que deux piliers.

Aux issues du village de Cravec au sommet d'un coteau, d'où l'on a un splendide panorama sous les yeux, petit tumulus de 25 mètres de diamètre sur un mètre de haut. Il ne contenait que des restes incinérés sur le tuf rocailleux du sous-sol.

En déracinant un vieux hêtre vers 1886, là où s'élève aujourd'hui l'école des Sœurs, on trouva un grand nombre de monnaies gauloises en électrum, alliage de trois parties d'or et une partie d'argent. Elles portent de face une tête à chevelure enroulée, entourée d'un cordon perlé, le cou orné d'un torques ou collier gaulois ; devant le visage une croix est placée en sautoir. Derrière la tête, on aperçoit des ornements frustes parmi lesquels une petite tête. Au revers des pièces galope un cheval à tête d'homme, portant sur sa croupe un oiseau. Entre les jambes du cheval est un bouc ou un bison ; un double cordon de perles part d'une croix semblable à celle du revers, et remonte en s'évasant jusqu'au-dessus de la tête du cheval.

Dans le courant de l'année 1878, un dépôt de 12 à 15.000 monnaies enfermées dans des vases en terre, fut découvert à la lisière d'un champ situé près du village de Créac'h-

(1) Dictionnaire historique et géographique de Bretagne.

Madiec, à l'Ouest du bourg. Ces monnaies étaient, pour la plupart, du III^e siècle.

Au village de Tréambon, camp avec retranchements en terre, de 2 m. 50 à 3 mètres de haut, couvrant un espace de 60 à 80 ares (1).

Le 7 juin 1911, M. Jarno signalait la découverte récente d'une cachette de fondeurs au lieu dit *ar c'hervesigou* en bordure de la route de Châteauneuf à Carhaix, à 4 kilomètres 850 mètres de Châteauneuf. Les hachettes, au nombre de quinze, et toutes à anneau, présentaient dans le détail une grande variété (2).

Gwerz et légendes

« On chantait encore au temps de ma jeunesse, écrit M. du Cleuzion, une gwerz sur un lépreux qui aurait vécu dans la lande de Plounévez près d'une fontaine dite « Feunteun ar Klanw ». Un tailleur savait la légende de Merlin enchanté par Viviane et la contait à sa façon. Mais dans son récit le pauvre Merlin au lieu d'être enfermé dans un cercle magique, l'était très prosaïquement dans un lit clos dont il ne pouvait sortir.

« Dans la lande de Plounévez la nuit errait un poulain noir qui contraignait les passants attardés à monter sur son dos et les promenait ainsi à travers les bruyères marécageuses jusqu'au chant du coq. Quelqu'un que je pourrai nommer rentra ainsi au matin chez lui (il s'était sans doute oublié dans les auberges du bourg), il raconta qu'il avait trouvé ce poulain diabolique, le feu lui sortait des naseaux, jaillissait sous ses pieds, bref après l'avoir bien promené il le jeta dans une mare. Le pauvre homme en mourut d'une fluxion de poitrine. »

(1) Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, édition 1907, p. 179-180.

(2) Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1911, p. 249-252.

Vieux manoirs

La Réformation des fouages de 1426 donne pour Plou-névez-du-Faou les manoirs suivants :

Kerborn à Yvon Toupin — Kernevez à Maurice Coet-quemeran — Le Cleuziou à Guezennec Beryan — Liorzou à Alain de Lezmaes — Keranmanac'h à Guyomard de Keranmanac'h — Le Mesle au sire de La Haye, en 1536 à Henri du Guellenec — Restangal ou Restoudougal à Jouan Poetic — Tuondour à Charles Keranrais — Erchguen ou Crechguen à Guillaume Botmeur — Tuondour à Henri Le Chever — Roscnomic à Henri an Duff.

Le manoir de Mezros, à Christophe de Rosily, apparaît dans la Réformation de 1536 (1). Elle mentionne également Mahé Le Forestier, sieur de Kervarzin. Ce manoir est possédé en 1636 par Alexandre Forestier. Il y reste, dit-on, un vieux colombier (2).

Signalons en passant le manoir du Rusquec en Loqueffret, à cause des prééminences de ces seigneurs à Saint-Herbot.

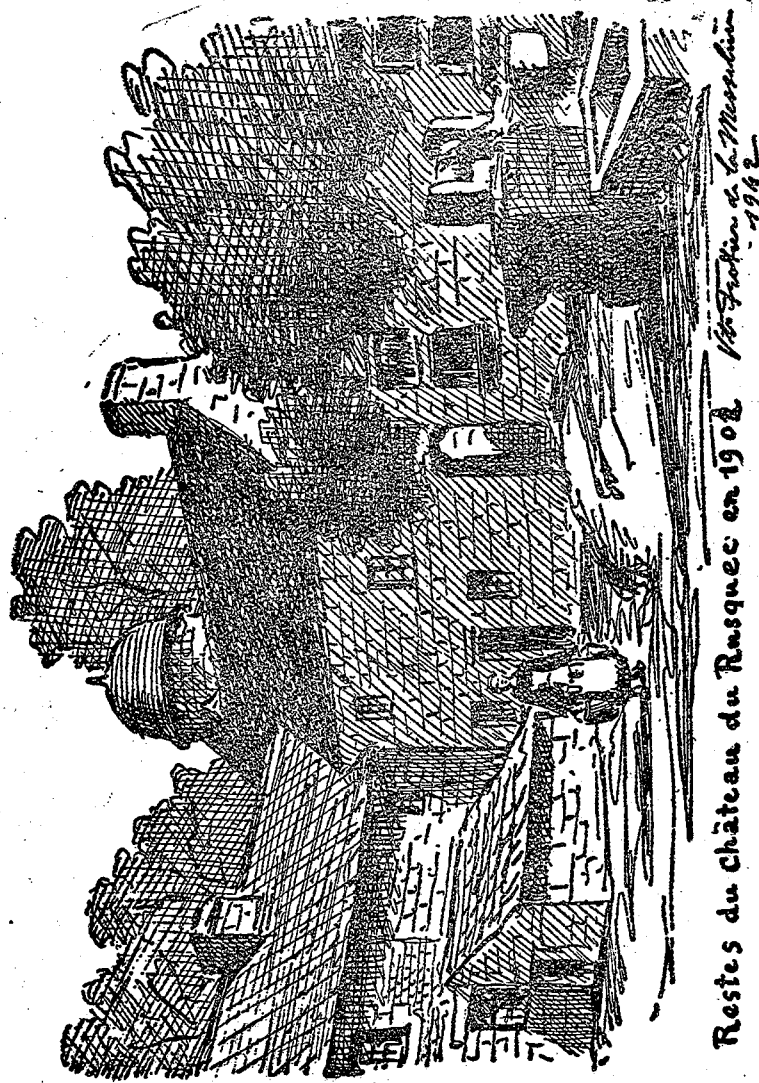
MANOIR DU CLEUZIOW

Ce manoir était en Collorec. Si nous en parlons, c'est à cause de la chapelle Saint-Clair qui en dépendait.

Il était en 1467 la propriété de Yves de Portzbohen, sieur de Kervegant en Plouigneau. Annette, sa fille, épousa vers 1500 Alain Toulgoet. Les Toulgoet possèdent le manoir au cours du XVI^e siècle. Dans la première moitié du XVII^e, Marie Toulgoet épouse Pierre de Kergariou de Kergrist, et lui apporte en dot le Cleuziou. Au XVIII^e siècle, Françoise de Kergariou épouse Pierre Raison du Cleuziou. Joseph Raison du Cleuziou se marie en 1777 avec Corentine de Lezormel, décédée en 1828. Joseph né en 1747, mort en 1825,

(1) Manuscrits Briand de Laubrière à Lesquiffiou, et Boisgelin, à la Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc.

(2) M. Le Guennec signale un ancien manoir Castel Boc'h, qui dominait un petit vallon du Ster-Goanec. Dans la vallée un moulin s'appelle Merch-Castel-Boc'h.



Restes du Château du Rusquec en 1904. M. Le Forestier et la Mercurie 1902

est le bisaïeul d'Alain Raison du Cleuziou, l'auteur bien connu de *l'Histoire de Bretagne*.

Armoiries des Portzbohen : un lion de sable sur fond blanc.

MANOIR DU MÉROS

Ce manoir se trouvait à environ six kilomètres à l'extrémité sud-est de la paroisse, dans un site admirable au-dessus de l'Aulne. De l'autre côté de la rivière lui faisait face le manoir de Rosily, en Châteauneuf-du-Faou, dont il ne reste que quelques vestiges.

On y accédait par une vieille avenue aujourd'hui déboisée. Sur la droite on voit encore un haut pan de mur d'enclos, couvert de lierre, puis des dépendances anciennes et enfin le manoir lui-même, c'est-à-dire une sombre et sordide maison bâtie de pierres à lamelles noires avec quelques grandes fenêtres, le tout délabré mais sans aucun cachet seigneurial.

A gauche de la cour, il y a une vieille maison, dont l'extrémité était occupée par une chapelle aujourd'hui ruinée, et dont reste une fenêtre à meneaux et un petit tympan gothique. De l'autre côté la maison surplombe une étroite terrasse, au pied de laquelle la pente boisée descend vertigineusement jusqu'à l'Aulne. Le paysage est très beau, à droite où le canal se poursuit vers Châteauneuf, à gauche où sa boucle est dominée par le bourg de Spézet et la hauteur de Toul-al-Laéron.

De grands murs ruineux entourent le jardin, agrémenté au nord-ouest d'un promenoir. On y aperçoit non loin de la chapelle les murs d'un colombier tout couvert de lierre. Dans un talus voisin est encastré un écusson timbré d'un casque soutenu par deux lions, mi-parti de Rosily et d'un bandé.

Méros appartenait à la famille de Rosily, qui blasonnait *d'argent au chevron de sable accompagné de trois quintefeuilles de même*.

Pierre de Rosily, chanoine de Cornouaille, mourut le 22 juin 1769 dans sa maison prébendale à Quimper et fut inhumé dans la cathédrale (1).

(1) Arch. départ., Fonds Le Guennec.



Château du Rusquec. — L'ancienne cour d'honneur.

L'église paroissiale

L'église de Plounévez est sous le vocable de saint Pierre apôtre. Le clocher, qui remonte au XVIII^e siècle, comporte un beffroi à double balcon, et se termine par un dôme à lanternons. Quant à l'église elle-même, refaite en grande partie en 1838 et consacrée par Mgr Graveran le 17 juin 1841, elle possède une nef à sept travées avec colonnes octogonales, sans chapiteaux (1). La voûte est en carène.

La maîtresse vitre, qui est moderne, offre six panneaux avec un tympan à trois fleurs de lys. On voit au chœur deux grandes statues, l'une de saint Pierre assis, l'autre de la Vierge debout, avec l'Enfant Jésus.

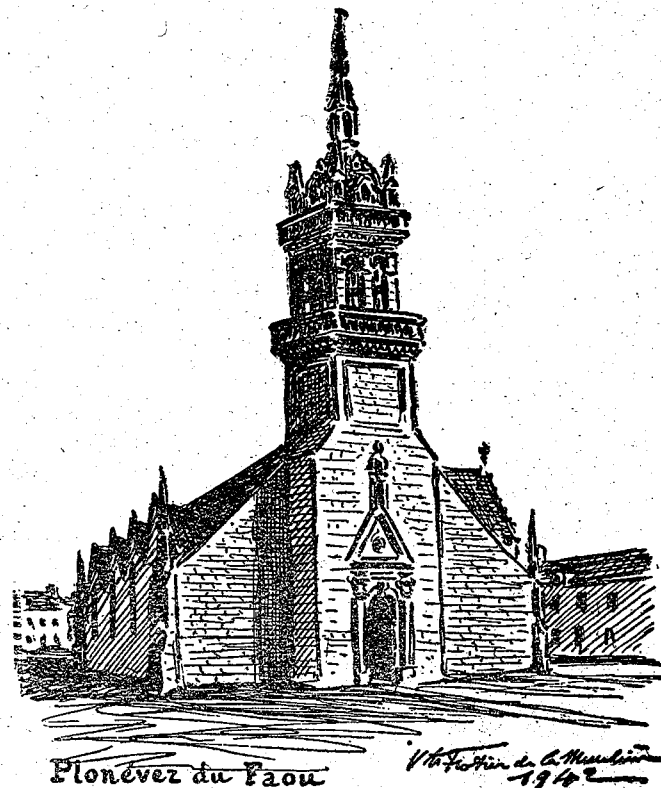
L'autel de droite présente un beau rétable à colonnes torses, dont la corniche denticulée est ornée d'oves, d'arabesques et de guirlandes. On aperçoit dans la hauteur le Père Eternel, les statues de saint Yves et de saint Roch, puis dans des niches une Vierge-Mère déployant les langes de l'Enfant-Jésus, et un saint Jean-Baptiste à figure ascétique, avec l'Agneau sur un livre. Dans les colonnes, des angelots jouent au sein de grappes et de feuilles.

Au baptistère qui est vraiment beau apparaissent les statues athlétiques des quatre évangélistes. Saint Matthieu et saint Luc sont barbus, saint Jean se présente comme un jeune homme, saint Marc comme un homme dans la force de l'âge. Tous quatre soutiennent une riche corniche en hémicycle, formant dais. Au fond apparaît sur panneau un bas-relief du baptême du Christ, avec le Saint-Esprit dans une gloire.

La chaire présente, en ronde bosse, saint Herbot et Moïse donnant la Loi, puis les quatre évangélistes avec leurs attributs.

A la porte de la sacristie, qui est gothique, des anges tiennent un cartel et des banderoles. Des arcades feuillagées décorent le porche, dont la porte antérieure à redents est surmontée d'une inscription latine et d'une tête barbue.

(1) La fenêtre de la façade midi la plus proche de la tour porte la date de 1838.



Eglise paroissiale. — Pignon ouest.

Le pardon de la paroisse a lieu le second dimanche du mois d'août, à l'occasion de la fête de saint Pierre-ès-Liens.

Le 29 juin 1737 le pape Clément XII accorda des indulgences à gagner aux conditions ordinaires de confession et de communion, moyennant une visite à l'église le 29 juin, fête des saints Pierre et Paul (1).

★★

Le carillon de Plounévez comprend quatre cloches, dont voici les inscriptions :

1. J'ai été nommée Jean Louis, Hippolyte, Corentin, Marie.

Parrain : Hippolyte, Corentin, Marie Raison du Cleuziou.

Marraine : Marie Anne.

Louis Berthéléme, maire.

J. Ls. Le Guern, trésorier de la fabrique.

Cras, recteur. Amet Bourhis.

1867

Briens aîné, à Brest.

2. J'ai été nommée Jean François, Nicolas, Marie.

Parrain : Nicolas Auffret.

Marraine : Marie Anne Le Guern.

J. Louis Le Guern, trésorier de la fabrique.

J. Ls. Cras, recteur. Amet Bourhis.

1867

3. J'ai été nommée Jeanne Louise par Jean Louis Mével et M^{le} Jeanne Le Guern.

1904

S. S. Pie X étant pape.

S. G. Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon.

MM. Y. Bohec, recteur.

Kersaudy, Fily, Bodeur, vicaires.

J. Ls. Le Bihan, maire.

J. Ls. Mével, président de la fabrique.

Pierre Marie Grall, trésorier.

(1) Arch. départ., 172, G. 1.

4. J'ai été nommé Marguerite Marie par J. Louis Le Guern et Marguerite Séven.

1904

S. S. Pie X étant pape.

S. G. Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon.

MM. Yves Bohec, recteur de Plounevez-du-Faou.

Kersaudy, Fily, Bodeur, vicaires.

Calvaires

1. Au cimetière actuel, qui existe depuis une vingtaine d'années, se dresse une vieille croix de granit.

2. A 800 mètres ouest du bourg, croix en granit, en bordure de la route du Cloître.

3. Croix du Moulin à Vent. — Au sud du bourg, à 500 mètres environ, près de la route de Châteauneuf, il y a une butte où passe un vieux tronçon de route, et que signale, au carrefour, une ancienne croix de pierre, de 4 mètres de haut. Elle porte la date de 1862, époque d'une mission où elle fut restaurée. La procession y va pour la Fête-Dieu et les Rogations. Au point culminant de la butte, on voit des vestiges d'une tour assez large, ancien moulin à vent, dit-on, et qu'ombrage un vieux hêtre au beau feuillage. De ce point, la vue embrasse les montagnes d'Arrée, les montagnes Noires, le Mont Saint-Michel, le Ménéz-Hom, Karrek-an-Tan, le Méné-Bré, la ville de Carhaix et plusieurs bourgs. Le point est classé comme site pittoresque et le hêtre qui s'y trouve sert de repère pour les travaux de cartographie.

4. A la sortie du bourg, en direction de l'Est, croix en granit.

5. Croix au carrefour de Kerivarc'h. — Non loin de la gare de Kerivarc'h, sur la route du bourg à Méros, on trouve à l'Est, à un carrefour, les restes d'une ancienne croix à personnages, dont il ne subsiste que la base du croisillon. On y reconnaît saint Yves en bonnet d'official, tenant un rouleau de papier, entre le riche et le pauvre :

le premier, en costume de seigneur du XVI^e siècle, se tient debout, une escarcelle à la ceinture; le second, beaucoup plus petit, tient son chapeau sous le bras. Au-dessous est un groupe de N.-D. de Pitié. Le tout est taillé dans le même bloc de granit.

6. Entre la chapelle de Saint-Clair et Saint-Herbot, au bord de la route, à environ 8 kilomètres au nord du bourg, se dresse la croix de Cravec, au fût octogonal. On lit sur le socle : M. M. (illisible) 1631. Le calice qui s'y trouve sculpté indique que le calvaire fut élevé par les soins d'un prêtre.

7. A 100 mètres est du bourg, à l'intersection de la route de Collorec et de Landeleau, vieille croix, dont le fût a 2 m. 50 de long ; le socle est moderne.

Les chapelles

SAINT HERBOT (1)

Saint Herbot est un des Saints les plus populaires de la Basse-Bretagne. Outre son sanctuaire de Plounévez-du-Faou, il possède des chapelles à Taulé, Saint-Thonan, Collorec, au Trévoux, à Cavan, Ploulec'h, Plounévez-Quintin. Il y a des statues anciennes de ce Saint dans 24 paroisses du Finistère.

On n'a de ce nom d'Herbot, note M. Loth, aucune forme ancienne. Comme il est sûrement breton et qu'on ne saurait songer à *Herbald* qui eût donné *Hervot*, il est très probable que c'est un nom vieux-breton *Haer-palt*.

★★★

Avant de pénétrer dans la chapelle, plaçons-nous devant la façade ouest, puis nous contournerons l'édifice.

La tour, qui mesure 8 mètres de côté, s'élève à près de 30 mètres, du parvis de l'église à la plate-forme supérieure.

(1) Voir ABRALL, *Le Livre d'or* ; CHAUSSEPIED, *Notice sur la chapelle de Saint-Herbot* (Bulletin de la Société archéol. du Finistère, 1914, p. 128 ss.).

A sa base s'ouvre un portail décoré de fines et riches sculptures. Il comprend deux portes géminées à anse de panier, séparées par un pilastre en spirale et couronné d'un petit personnage qui tient dans ses bras deux animaux. Au tympan, dominant une frise sculptée, apparaît saint Herbot, revêtu d'une coule à capuchon, tenant un livre fermé, la figure ornée d'une grande barbe frisée. A ses côtés, deux anges présentent des inscriptions. Celle de droite porte : « L'an mil V° XVI fust cest portail consacré et mise iche cesti pierre. ».

Cette date de 1516 est celle de la fondation de la tour. A cette époque, note M. Waquet, furent aussi bâties les chapelles voisines, au sud (1).

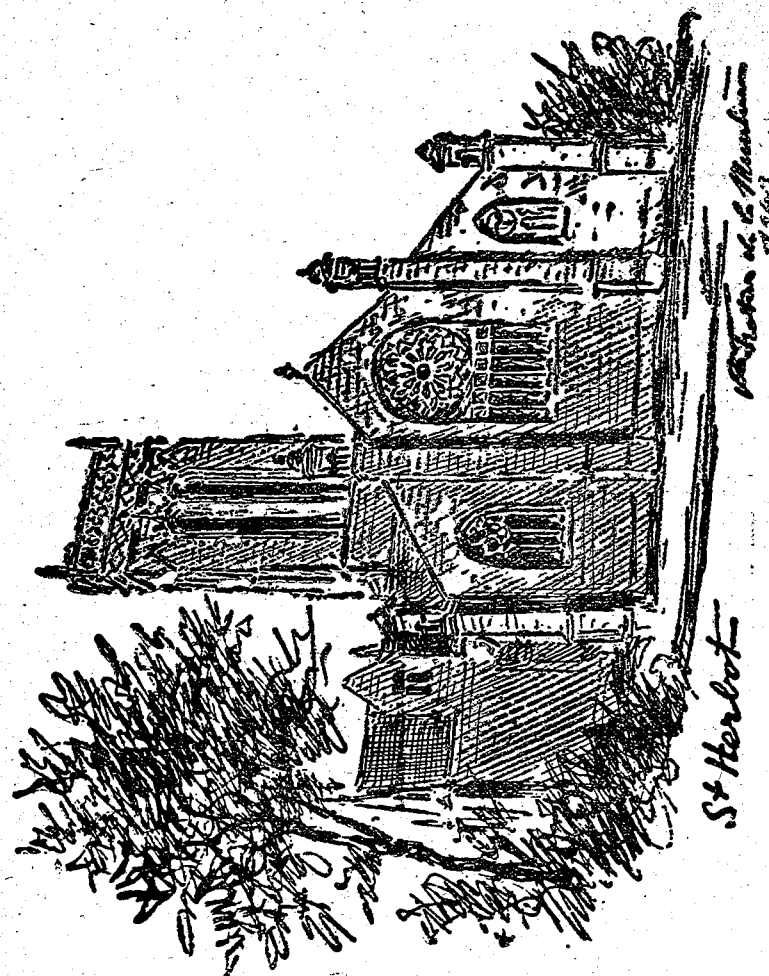
Dépourvue de flèche et de clochetons, la tour est flanquée aux angles de hauts et puissants contreforts, étayés et décorés de pinacles. M. Chaussepied note dans le clocher de nombreuses gargouilles, d'une composition variée et amusante.

Si nous passons à la façade midi, nous rencontrons d'abord le pignon d'une chapelle et une travée à fenêtres flamboyantes, puis un joli petit ossuaire Renaissance, dont les baies sont séparées par des pilastres corinthiens. On y lit, à l'ouest de la frise, 1558, COPASSIO : MAO, P. GVR (2) inscription qui fait remonter la construction au règne de Henri II.

La façade sud de la chapelle offre une silhouette, des plus variées, d'avancées, de pignons, de clochetons. Le porche, fort habilement sculpté, présente des arceaux décorés de 24 statuettes. Au tympan, le Père éternel tient le globe terrestre ; quelques anges l'encadrent, portant banderoles avec inscriptions. Sur l'une d'elles on lit la date de 1509.

A l'intérieur du porche, de belles niches, surmontées de dais, contiennent les douze apôtres avec leurs attributs et des banderoles avec des articles du Credo. Au fond du porche figure saint Herbot, qu'avoisine cette inscription gothique : « Messire Jehan de Launoy, prebtre gouverneur de ceans fist faire cest portail commencement le premier jour de juillet mil quatre cent quatre vingt dix huit. »

La façade nord de la chapelle est percée d'une porte en



(1) Vieilles Pierres bretonnes.
(2) Mao, prêtre gouverneur.

ogive qui semble de la fin du XV^e siècle. On y accède de l'extérieur par un escalier en hémicycle à perron, portant la date de 1863. La sacristie, accolée à la longère nord, est de cette époque.

Le mur droit de la façade orientale est flanqué de hauts contreforts, couronnés de lanternons Renaissance qui surmonte un croissant. Il est ajouré de belles fenêtres à meneaux et rinceaux flamboyants. Celle du milieu possède une belle rosace qui rappelle en moindres proportions celles des Carmes de Pont-l'Abbé et de la cathédrale de St-Pol-de-Léon. On lit au chevet de l'église : M. MA. DERIEN, 1618.

A l'intérieur de la chapelle, c'est une nef avec bas-côtés, de 20 mètres de long sur 19 de largeur totale. La nef, large d'environ 7 mètres, est séparée des collatéraux par d'élégants piliers, cantonnés de colonnes, où viennent s'étayer des arcs en tiers-point.

★★

Le chœur est entouré de trois côtés par un curieux cancel en bois de l'époque de la Renaissance. En face, c'est-à-dire du côté de la nef, cette clôture est surmontée de la scène, du crucifiement, presque grandeur naturelle ; Jésus est en croix, deux anges, sous ses mains, recueillent son sang dans des coupes ; à ses pieds, Madeleine est agenouillée, entre la Sainte Vierge et saint Jean, puis les deux larrons.

Le cancel est formé, en haut et en bas, de panneaux pleins ; la partie médiane est une claire-voie de balustres finement tournés.

Les panneaux intérieurs sont chargés d'arabesques diverses, finement sculptées. Ceux du haut se trouvent séparés par des cariatides variées. Ces derniers panneaux présentent à la façade extérieure du chancel les statuettes des douze apôtres. Chacun de ces personnages est accompagné de son attribut : saint Pierre avec les clefs ; saint André avec sa croix ; saint Jean avec le calice ; saint Jacques le Majeur avec la coquille et le bourdon ; saint Thomas avec son équerre et saint Philippe avec sa croix ; saint Barthélemy avec le couperet et saint Matthieu avec sa lance ; saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, avec un battoir de foulon ; saint Simon avec la scie ; saint

Matthias, avec une hallebarde ; saint Jude ou Thoddée, avec une épée.

Aux parois intérieures de la clôture sont les douze sibylles avec leurs attributs, puis dix-huit personnages.

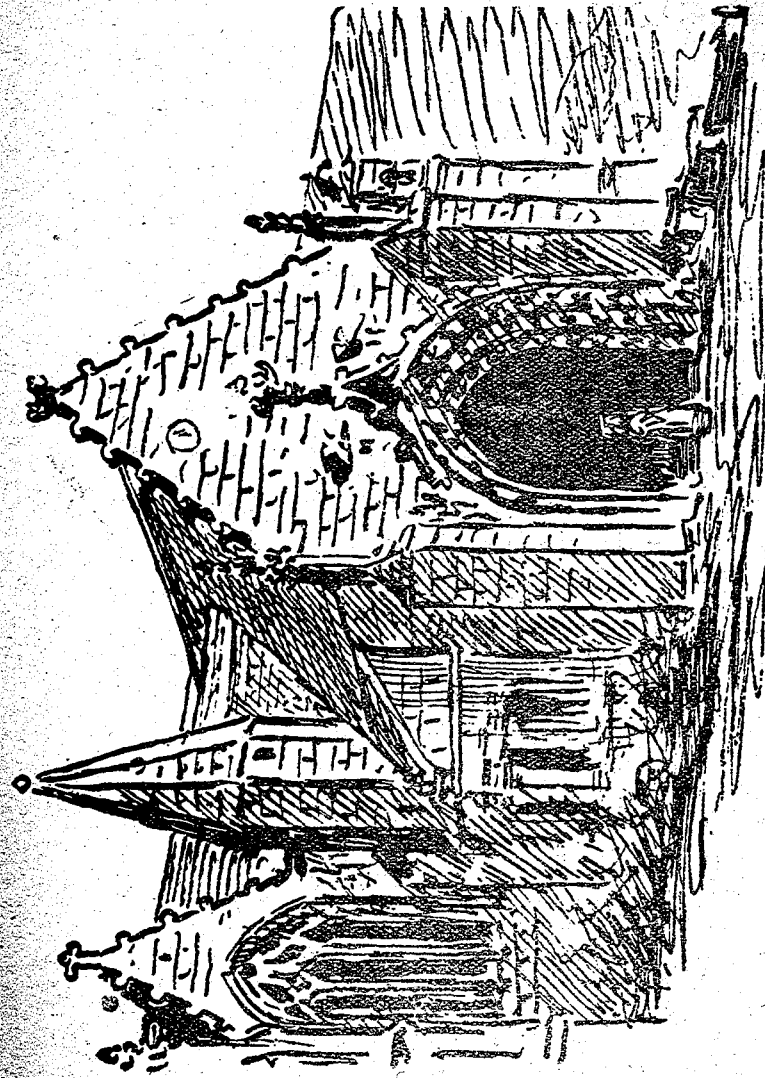
Les sibylles, légendaires prêtresses d'Apollon, apparaissent dans l'art français au XIII^e siècle, mais on n'en représente encore qu'une seule, la sibylle Erythrée, la redoutable prêtresse qui a prophétisé le Jugement dernier (1). Dans la seconde partie du XV^e siècle, les sibylles se montrent en groupe pour annoncer le Sauveur.

Le dominicain Philippo Barbieri, dans un livre paru en 1481, « *Discordantie nonnullae...* », aux fins d'harmoniser le paganisme avec la religion chrétienne, rapproche les sibylles des prophètes, en fixant à douze le chiffre de celles-ci. Il assigne, de surcroît, à chaque sibylle un âge, un aspect, un costume déterminé. Ce motif des sibylles associées aux prophètes s'impose à l'art italien et français, dès 1481. Il se rencontre en 1489 dans le livre d'heures de Léon de Laval, dont procèdent toutes les sibylles que l'on trouve en France au XV^e et au XVI^e siècles.

Voici le groupe des sibylles de saint Herbot, que l'on a identifiées :

- 1.) La sibylle Tiburtine, tenant une main coupée. C'est la main sacrilège qui a souffleté Jésus.
- 2.) La sibylle Hellespontique portant une grande croix. C'est l'instrument de supplice où Jésus fut cloué.
- 3.) La sibylle Phrygienne tenant la longue croix ornée d'une bannière, que l'on appelle croix de Résurrection.
- 4.) La sibylle Persique tenant une lanterne et foulant un serpent. Cette sibylle annonce le Sauveur comme sous un nuage. L'oracle est obscur, et exprime que la lumière est comme voilée. L'artiste a mis aux mains de la sibylle une lanterne d'où filtre une vague lueur. Le serpent représente le démon dont triomphe le Christ.
- 5.) La sibylle Erythrée avec un rosier fleuri. L'oracle se rapporte à l'Annonciation. La fleur est une sorte de symbole. Entre la Vierge et l'Ange Gabriel la peinture, depuis le XIII^e siècle, ne manquait jamais de mettre un beau vase plein de roses blanches et de lys.

(1) *Teste David cum Sibylla*, du « *Dies Ira* ».



Porche de St Herbot
15^e Feuille de la Manuscrit
1962

6.) La sibylle Europe, une épée nue à la main. Cette épée rappelle le massacre des Innocents et le danger auquel l'Enfant Jésus échappe par la fuite.

7.) La sibylle Lybique tient une main ou un gantelet. Ne serait-ce pas la main du traître Judas, qui la porta au plat en même temps que Jésus ?

8.) La sibylle Cimmérienne tient en main une verge, qui n'est pas autre chose qu'un biberon. L'art lui donne comme inscription : *Vaticinatur quo Virgo lactet puerum* : c'est l'allaitement d'un enfant par une vierge qu'annonce la prophétie.

9.) La sibylle de Samos tient à la main un berceau ou un pain rond fendu par le milieu. Le berceau peut être une allusion à la Nativité de Jésus.

10.) La sibylle Delphique tient à la main une couronne d'épines : c'est le symbole d'une épisode de la Passion.

11.) La sibylle de Cumes porte une pomme. Dans d'autres édifices elle tient un petit bassin d'or, symbole sans doute du lavement des pieds. Cette pomme d'or ne serait-elle pas une transposition, et l'artiste n'a-t-il pas voulu faire preuve de fantaisie en faisant allusion aux pommes d'or du jardin des Hespérides ? ou au globe terrestre ?

12.) La sibylle Agrippa tient un fouet : c'est la flagellation.

Au total, les soi-disant prédictions de ces légendaires prêtresses d'Apollon se réfèrent à l'Annonciation, la Nativité, la fuite en Egypte, à plusieurs épisodes de la Passion, et à la glorieuse Résurrection du Sauveur. Il convient de constater que Saint-Herbot est l'une des rares églises du diocèse où figurent les sibylles. On les retrouve à Lampaul-Guimiliau, Pleyben, Brennilis, à La Martyre.

Dans la frise haute du cancel, aux parois intérieures, on aperçoit du côté de l'Épître : Œdipe tenant une lance, et derrière lui le sphinx — Aristote, en robe et camail de docteur, argumentant à l'aide de ses doigts — Orphée jouant de la harpe. Du côté de l'Évangile, un orateur discourant — un philosophe en robe et manteau — un guerrier à culottes

bouffantes et bouclier rond — un guerrier en culottes à crevés, tenant une longue lance.

Aux parois extérieures, figurent, du côté Sud : une femme en prières, tenant un livre ouvert — un personnage avec un sceptre — un guerrier armé d'une rapière — un homme jouant de la harpe — un autre, de la lyre à trois cordes. Du côté Nord, un homme tenant un sceptre — une femme avec un livre posé sur un pupitre (la Science) — une femme ouvrant la gueule d'un monstre (la Force) — un homme barbu à robe de juge (la Justice).

Dans le couronnement du cancel, composé de pinacles tournés et de frontons ornés à contre-courbes, se détachent des têtes saillantes ou bustes de saints personnages dans le genre de ceux que l'on voit à Solesmes ou à Sainte-Croix de Quimperlé. A l'intérieur, du côté du chœur, attenantes à ces boiseries qui leur forment dossier, sont quinze stalles surmontées de dais saillants et continus. Les accoudoirs et le dessous des miséricordes sont décorés de sujets divers.

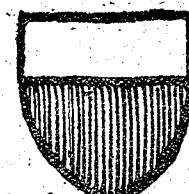
« Le cancel, dans son état primitif, note M. du Cleuziou, n'était recouvert d'aucun enduit ni vernis. Il commençait à souffrir. Comment empêcher l'humidité et les vers de faire leur œuvre ? Un excellent menuisier, originaire de Morlaix, fixé depuis longtemps au bourg de Plounévez, le père Le Bail, et son fils, se proposèrent. Il fallait surtout éviter de faire disparaître les fonds colorés alternativement bleu et rose pâle sur lesquels les têtes demi-saillantes des panneaux supérieurs du jubé ressortaient. Le père Le Bail se faisait fort de les conserver, on passa outre à ses offres, et un vernis uniforme a fait disparaître cette disposition de coloris harmonieux. »

Deux tables de pierre destinées à recevoir les offrandes (queues de bœufs et de vaches) sont appuyées à la base du cancel, du côté des fidèles. Le cancel doit être du XVI^e siècle.

Dans le chœur est le tombeau dit de Saint-Herbot. C'est une simple table de granit soutenue par quatre piliers frustes. L'effigie du saint Patron de l'église est taillée en ronde-bosse. Vêtu d'une robe à larges plis et d'une coule à capuchon, le saint anachorète est couché, les mains jointes sur la poitrine. Il tient un bâton sous le bras gauche et un livre sous le bras droit. Au-dessus de sa tête est un fronton feuillagé, style XV^e siècle, et à ses pieds un chien ou un lion.



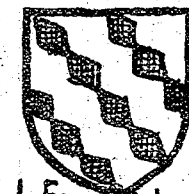
du Rusquec



de la Marche



de Kerlech
du Chastel



le Forestier?



de Berien



de Rosily

Armoiries
des verriers
de St Herbot



V. Prost de la Mairie 1962

Tombeau de St Herbot

LES VITRAUX

Les vitraux, datés de 1556, ont été restaurés en 1886, par MM. Hucher et fils, du Mans, ainsi que l'atteste l'inscription placée près de la date 1556. Le monogramme T. Q. indique comme auteur le Morlaisien Thomas Quémener, peintre verrier.

Le chœur est éclairé par la principale verrière qui représente les scènes de la Passion du Sauveur.

Dans les soufflets de la base du tympan sont rangés les blasons des familles qui suivent :

D'azur au chef d'or chargé de trois pommes de pin de gueules, qui est du Rusquec — de gueules au chef d'argent, qui est de La Marche de Bodriec — fascé de 6 pièces d'or et de gueules, qui est de Kerlech du Chastel du Rusquec — de sable à trois bandes fuselées d'argent, sans doute Le Forestier — d'argent à trois jumelles de gueules au franc canton d'or chargé d'un lion de sable, qui est de Beryan — d'argent au chevron de sable, avec trois quintefeuilles de même, qui est de Rosily.

Aux fenêtres des autels latéraux se voient deux autres vitraux. Celui de l'autel Nord représente saint Laurent sur son gril ; à l'autel Midi, saint Yves se tient entre le riche et le pauvre. La date de 1556 y figure trois fois.

AUTELS ET STATUES

Le maître-autel est orné d'un petit rétable, qui comprend deux panneaux d'albâtre peint, dont la facture pourrait remonter au début du XVI^e siècle. Dans l'un d'eux, l'archange Gabriel offre un lys à la Vierge, agenouillée ; au-dessus du groupe on aperçoit le Père Éternel, dont la bouche émet un phylactère ; l'autre panneau, du côté de l'Épître, représente le couronnement de Marie.

A droite du maître-autel, dans une niche d'angle de style gothique, apparaît une statue de la Vierge entourée d'un nimbe, et foulant le croissant. A ses pieds, figure le buste d'Eve, tenant en main la pomme. Cinq anges entourent la tête de Marie, lui faisant une escorte d'honneur. Sur les

volets de la niche sont peints les bustes de six prophètes : Daniel, Zacharie, Jérémie, Isaïe, Joël, David. On lit au cul-de-lampe qui était le buste de David l'inscription gothique : *L'an mil cinq cent huit*. La niche de gauche est dans la manière Renaissance. Elle contient la statue de saint Herbot, vêtu d'une robe et d'un manteau à capuchon, coiffé de la mitre et tenant la crosse.

On aperçoit à l'autel Nord un saint (?) tenant un livre et un bâton (?), puis saint Laurent ; à l'autel Midi, sont saint Corentin et saint Yves, celui-ci en surplis et camail, coiffé de la barrette. Le riche et le pauvre sont sculptés en bas-relief sur les volets de la niche.

A l'entrée du chœur on voit une belle *Pieta*, quatre statuettes et les statues de saint Sébastien et de saint Roch.

La chapelle du bas de l'église contient des autels en pierre, une statue de moine en pierre blanche et une statuette d'évêque. Sur un vieux parement d'autel, ou antependium, M. le chanoine Abgrall a vu, il y a quarante ans, une peinture de la Vierge tenant l'Enfant Jésus, saint Yves en robe d'official ou d'avocat et un saint évêque avec entourage de fleurs.

« Je n'ai pas retrouvé à Saint-Herbot, note M. du Cleuziou, un charmant rétable d'autel peint, il était conservé dans la chapelle à l'entrée de la tour ; on y voyait, dans des encadrements de fleurs stylisées, la Vierge et de chaque côté saint Corentin et saint Yves. Cette peinture sur bois avait une réelle valeur artistique. »

CLOCHES

Une belle cloche ornait le beffroi de Saint-Herbot. Le 10 prairial an II (29 mai 1794) elle fut descendue et on dut la briser pour la faire sortir de la chapelle. A cause de ses grandes dimensions, avant d'être placée dans la tour, elle avait été fondue dans la chapelle même (1).

La cloche actuelle date de 1887. Voici l'inscription qu'elle porte :

L'an 1887, J'ai été bénite pour l'Eglise de Saint-Herbot en Plonévez-du-Faou et nommée Herbot par mon parrain



Armoiries des Seigneurs du Rusquec dans une des verrières de l'église de Loqueffret - avant 1901
Vte Florin de la Motte
1942

(1) Arch. départ. Séances du Directoire du Département, n° 82.

M^r Nicolas Auffret et par ma marraine M^e Anne Kerdévez, Monsieur Caradec étant recteur, MM. Quilleveré, Bouzélloc, Perhirin vicaires. MM. Guéguen, maire, Nicolas Auffret, Yves Tromeur, Pierre Bizouarn, Yves Cadet, Jean Le Carn conseillers de fabrique.

Fonderie de Bollée au Mans
Amédée Bollée, fils aîné successeur.

CALVAIRE

Dans l'enclos, au midi de la chapelle, se dresse une magnifique croix en granit de kersanton. Au soubassement, qui repose sur un haut socle de trois marches, on lit l'inscription suivante : CESTE. CROIX FVT. FAICT. EN. LAN. 1571. M. MATHIEV. CRAVEC. PGR. (1).

Le fût de la croix qui est bosselé soutient de nombreux personnages, dont le Christ supplicié, escorté de la sainte Vierge, de saint Jean. Au-dessus de lui, deux petits anges adossés portent sur leurs ailes l'âme du Sauveur, tandis que deux autres, placés au-dessous des bras, sur des colonnettes, recueillent dans des coupes le précieux sang qui coule des mains du crucifié. De part et d'autre, on aperçoit les larrons, le bon soutenu par des anges, le mauvais par des démons grimaçants.

A l'avvers de la croix, c'est saint Herbot enveloppé d'une robe à longs plis et tenant un livre ouvert. A ses pieds, une *pieta*. La console sur laquelle repose ce groupe est ornée en bas-reliefs du voile de Véronique, présenté par des anges, tandis que d'autres portent les instruments de la Passion.

Devant ce calvaire peu banal, admirons la grande habileté de l'artiste, qui a réussi à faire tenir de façon si harmonieuse une vingtaine de personnages dans un espace si restreint.

Pardon, dévotion, légendes

Trois pardons annuels ont lieu à Saint-Herbot : le dimanche de Quasimodo, le vendredi avant le dimanche de

(1) Cravec, prêtre gouverneur.

la Trinité, le quatrième dimanche de septembre. Une messe est dite à la chapelle le premier lundi du mois de mai.

Saint Herbot est spécialement invoqué pour les bestiaux, bêtes à cornes, bœufs, vaches. C'est à lui qu'on s'adresse pour avoir en abondance du lait et du beurre. Voici la formule de prières que plus d'une ménagère récite au bon saint pour obtenir, par son intercession, qu'une belle crème enrichisse le lait de ses vaches :

Otrou sant Herbot benniget,
A greiz va c'halon me ho ped
Da skuilla ho penediksion
Var al lez a c'hôron,
Evit ma savo kalz diên
Da gontanti va bourc'hizien,
Ha da vloaz, m'ar bezon en bue,
Me a bromet d'eoc'h eul leué.

Monsieur Saint Herbot béni — Du fond du cœur je vous prie — De répandre votre bénédiction — Sur le lait que je traie — Pour que la crème s'y lève abondante — Afin de contenter mes bourgeois — Et dans un an, si je suis en vie — Je vous promets un veau (1).

M. Caradec nous conte la curieuse légende suivante au sujet de la tour de Saint-Herbot :

« Lors, habitait dans la contrée un fameux et redouté géant. Un jour qu'il se promenait, il vint heurter du genou la tour de Saint-Herbot. Si vous me demandez comment cet accident eut lieu, je vous dirai que des fougères de haute taille couvraient à cette époque la campagne, et empêchaient de voir l'église. Quoiqu'il en soit, le choc fut si grand que le géant mourut. De telle taille était l'homme que, quand il s'agit de le loger dans la fosse, on dut replier son corps sept fois sur lui-même. Comme nul n'en ignore, il dort maintenant son dernier sommeil sous la roche de Beg-Vran, au

(1) *Revue Celtique*, IV, p. 76.

sommet de ces farouches montagnes d'Arrée qui dominent Loqueffret. Paix à son âme ! » (1).

Voici une variante de la légende. Le géant Beg-Eor faisait un pas d'une colline à une autre, enjambant rivières, bois, villages, églises. A Saint-Herbot le coq du clocher s'accrocha à l'enfourchure de son *bragou-braz*. En dégageant sa jambe, il démolit le clocher (2).

QUELQUES PRÊTRES GOUVERNEURS DE SAINT-HERBOT

Dans un procès-verbal des archives de Saint-Herbaud du 7 au 14 juin 1673 (Arch. dép., 172 G. 6) nous cueillons cse quelques noms :

1505 : Jean Le Gudon — 1526, 1530, 1531, 1535 : Corentin Kerdienez — 1540, 1541 : Henry Baron — 1543 : Henry Morvan — 1550, 1552 : Henry Baron — 1553, 1554 : Jean Le Guir — 1566 : Henry Baron — 1569 : Jean Le Guir — 1572 : Jean Rolland — 1575 : Jean Le Guir — 1570, 1577-1580, 1582, 1585, 1586, 1590, 1593 : Mahé Cravec — 1604, 1608-1610 : Corentin Coz.

QUELQUES PRIEURS DE SAINT-HERBOT (3)

1700-1715 : Paul Jouan de Pennanech. — 1715 : est nommé prieur Joachim du Chastel, doyen du Roi au diocèse d'Amiens, qui prit possession de son bénéfice le 28 novembre 1715. Il résidait au manoir du Rusquéc. — 1752 : Joseph Boullais. — 25 août 1761 : mort à Quimper de Bertrand du Groesquer, clerc tonsuré, prieur de Saint-Herbot, âgé de 17 ans, en rhétorique au Collège des Jésuites (4). — 1763-1774 : Guillo, ancien secrétaire de Mgr de Farcy de Cuillé, qui, dans son testament, du 23 janvier 1768, lui lègue pour six cents francs de livres : « Je lui dois ce témoignage, note le prélat, que j'ai toujours trouvé chez lui beaucoup d'intelligence, de probité et de

(1) *Au Fil de la Route*.

(2) *Revue des Traditions Populaires*, 1902, p. 319.

(3) *Arch. départ.*, 172, G.

(4) Registre de Saint-Sauveur de Quimper.

désintéressement, avec les sentiments et la conduite d'un bon et vertueux prêtre. » — 1774 : M. de Beauvais, vicaire général de Cornouaille, devient prieur résident. — 1775-1792 : Rolland Hervé Le Guillou de Penanros, ex-Jésuite, qui résidait au château du Bot, en Quimerc'h. Arrêté le 4 juin 1792, il fut interné au château de Brest, puis déporté en Espagne le 13 août suivant ; il mourut à Montenedo le 14 août 1796 (1).

Faits divers

Les Lettres pontificales des 10 mars et 3 août 1389 accordent des indulgences pour la réparation de la chapelle : *capella ut sancti Erbaudi, Corisopitensis diocesis, congruis honoribus frequentetur, et ut Christi fideles eo libentius causa devotionis confluant et ad sustentationem fabricæ ipsius manus porrigant adjutrices...* (2)

Cette chapelle existait dès 1423 ou 1426, car un article du compte de Jean Dronyon, trésorier, nous fait savoir que le Duc de Bretagne, Jean V, « envoya à Saint-Herbaut pour messes et offrandes pour la Reyne sa fille 5 livres 4 sols ».

Des lettres patentes de la duchesse Anne du 15 février 1509 portent continuation d'une rente de dix louis sur les domaines de la chapelle de Saint-Herbot, à la charge de deux messes par semaine. Il est probable que cette rente avait été constituée par la duchesse vers 1491, au moment où elle quitta la Bretagne pour épouser Charles VIII.

En 1618, on consolida le chevet de la chapelle.

Dans un aveu de 1653, le sieur du Rusquec nous apprend qu'à l'église Saint-Herbaud, sous le ressort de la juridiction royale de Châteauneuf-du-Faou, il a plusieurs écussons dans la maîtresse vitre et dans la nef, que la chapelle qui se trouve du côté de l'Evangile lui appartient à cause de la seigneurie de Kerasnou, et qu'il a droit de lizière,

(1) Manuscrit Boissière, p. 60, 90, 92, 188.

(2) *Annales de Bretagne*, XXVI, p. 192.

escabeaux, accoudées et armoiries en bosse dans la dite chapelle.

Aux archives départementales de la Loire-Inférieure figure un aveu du chapelain de Saint-Herbot en 1700, le sieur de Pennanech, aux termes duquel les sieurs du Rusquec ont droit de guet et de garde, au cours des huit jours du grand pardon et de la grande foire. A l'entrée de l'église, le capitaine reçoit une paire de gants neufs des mains du chapelain. Les soldats du guet pénètrent alors dans la chapelle, font la haie depuis la grande porte jusqu'au balustre de l'autel, puis le capitaine passe entre ses soldats, pour aller baiser la patène. Il se retire ensuite avec le guet, qui continue à veiller jusqu'au lendemain de la grande foire.

En 1716, les vitraux furent réparés par le sieur Claude Le Roux. A cette occasion, il démontra douze panneaux de la grande vitre, deux panneaux de la vitre Saint-Laurent, cinq panneaux de la vitre Saint-Yves et les vitres du Crucifix et de Sainte-Barbe.

Sur la demande du prieur de Saint-Herbot, un inventaire fut dressé le 14 juillet 1730 qui nous montre quelle était à l'époque la richesse de la chapelle. C'est d'abord un bras d'argent de deux pieds de haut contenant les reliques de saint Herbot. Puis un reliquaire d'argent en forme de chapelle d'un très beau travail, orné en face et aux extrémités de statuettes d'argent doré, le tout de deux pieds de long sur un pied et demi de haut. Une croix d'argent doré portant la date de 1604. Un calice doré avec sa patène. La lampe entièrement d'argent. Une vieille bannière de velours citron, portant d'un côté l'image de Notre-Dame, en broderie de soie et de velours noir, de l'autre un crucifix avec la Madeleine et deux anges, le tout brodé de soie et d'argent ; le tout d'une valeur de 500 livres.

L'inventaire mentionne les autels de Notre-Dame et de Saint-Herbot, de N.-D. de Pitié, de Sainte-Barbe et de Saint-Nicodème, avec les statues de saint Laurent, saint Sébastien, saint Jacques, puis dans un vitrail les images de saint Corentin et de saint Yves (1).

(1) PEYRON, *Les Eglises et Chapelles du Diocèse de Quimper*, p. 181-183.

En 1790, le montant des offrandes s'élevait à 1.200 livres, dont le tiers appartenait au recteur de Plonévez et le reste au prieur qui devait réparer l'édifice et verser une somme de 150 livres pour desservir les messes de fondation.

De 1716 à 1730, la chapelle de Saint-Herbot avait été restaurée. En 1840, il est mention de réparations faites au clocher et à la toiture de l'édifice.

Cette même année, une pétition fut adressée à l'évêque de Quimper, Mgr Graveran, par quelques individus de la section de Saint-Herbot, en vue du rattachement de cette section à la paroisse voisine de Locqueffret. Elle se heurta à l'opposition du Conseil municipal de Plonévez. Elle fut renouvelée à plus d'une reprise jusqu'en 1875, sans aboutir.

La chapelle fut classée monument historique le 29 janvier 1902. De même, le 10 novembre 1906, les stalles, la clôture du chœur, les vitraux et le tombeau de saint Herbot. Depuis le 26 novembre 1823, Saint-Herbot était reconnu comme chapelle de secours.

CHAPELLE SAINT-CLAIR

Située en bordure de la route du bourg à Locqueffret et Saint-Herbot, cette chapelle est un édifice du XVI^e siècle. Son plan est en forme de croix latine. Les fenêtres sont garnies de meneaux à tympans flamboyants. La fenêtre de droite est surmontée d'un écusson, soutenu par deux lions et timbré d'un casque. Au-dessus de la porte du croisillon sud du transept on voit deux autres écussons qu'il est malaisé de déchiffrer.

Au tympan de la maîtresse vitre, deux écussons présentaient une légende en caractères gothiques. Celui de gauche est *d'argent à la fasce de gueules* mi-parti de (brisé) ; l'autre est *d'argent au lion de sable* qui est Portzboger, mi-parti *d'argent à trois cotices de gueules au franc canton de même*. Au dire de M. Le Guennec, l'inscription de ce dernier écusson serait : « Vanité ma Vanité. en lan mil... »

Au coin de la chapelle latérale aspectée au midi, une statue d'ange, faisant saillie, porte un écusson chargé en son centre d'un *quinte feuille*, accompagnée d'un *lambel* qui évoque la branche cadette des Toulgoët.

Voici les statues en vénération dans la chapelle. A gauche du maître autel, une Vierge Mère, costumée en nouvelle mariée, apparaît dans une niche à volets, qui représente, en bas-reliefs peints, la Salutation angélique. A droite se trouvait le patron de la chapelle, saint Clair, très vieille statue fort délabrée, dont M. Alain du Cleuziou fit l'acquisition et qu'il adressa au Musée archéologique de l'évêché de Quimper. On voit dans la chapelle latérale de droite saint Eloi en évêque, et saint Jean-Baptiste avec un lion. Celle de gauche contient la statue de sainte Brigitte en religieuse, soutenue par un socle ancien, où apparaît une sorte de sirène : figure féminine aux seins nus, terminée en queue de serpent. L'autel est surmonté d'un crucifix de bois flanqué de deux panneaux où sont peintes les figures de sainte Vierge et de saint Jean.

Sur le placitre, avoisinant un if énorme et quelques hêtres, se dresse un calvaire, où des anges recueillent le sang du Christ, tandis qu'un autre soutient la tête du Sauveur. A l'avant est une *piéta*.

Clément XII accorda en 1739, à la chapelle Saint-Clair, des indulgences à gagner le dimanche après la Nativité de saint Jean-Baptiste.

La chapelle dépendait du manoir du Cleuziou, de même que le sanctuaire de Saint-Guénolé, en Collorec. Le pardon a lieu le deuxième dimanche de septembre.

CHAPELLE SAINT-ANDRÉ

Cette petite chapelle, transférée au bourg il y a une quarantaine d'années, n'offre aucun intérêt. Elle sert actuellement de salle de catéchisme. On n'y dit que rarement la messe. M. Alain du Cleuziou rappelle qu'on jetait dans la fontaine sainte de petites croix de bois, pour consulter l'avenir et savoir si l'on devait mourir dans l'année.

Chapelles disparues

RODEZMEUR

Chapelle ou oratoire dont l'érection fut autorisée au XVI^e siècle.

LOCQUÉNOLE

Située au hameau de Locquénoles, à environ quatre kilomètres sud-ouest du bourg, la chapelle de même nom rendait aveu en 1503 à l'abbaye de Landévennec.

SAINT-TUGDUALD

Mentionné au rôle des Décimes de 1787, ce sanctuaire se trouvait à environ six kilomètres au sud-ouest du bourg (1).

Le Clergé

RECTEURS

1307 : Guillaume de Rostrenen, chanoine de Tréguier et de Chichester (Angleterre), recteur de Plounévez, de Saint-Jacques de Rostrenen et de Saint-Symphorien-en-Lays, possède des chapellenies sans charge d'âmes aux diocèses de Durham, Quimper et Nantes. Clément V lui confère, le 2 avril 1307, une prébende canoniale à Saint-Brieuc (2). — 1467 : Jehan Martin. — Vers 1475 : Pierre Kerloaguen, archidiaque de Poher, recteur de Plouguernével et de Plougouven. — 1537 : décès de Guy Quilistre. — 1540 : décès de Pierre Kerboutier (14 janvier). — 1596 : Jean de la Garenne. — 1614-1617 : Jean de la Guene (3). — 1634-1662 (28 juillet) : Nouel Pennec. — 1663 : Pernec. — 1667-1714 : Louis Guéguen. — 1714-1732 : Joseph Kerleuguy. — 1732-1745 : Nicolas-Sébastien Por-

(1) Les Archives départementales signalent encore les chapelles de Saint-Alain et de la Trinité (PEYRON, *Les Eglises et Chapelles...*, p. 183).

(2) PEYRON, *Actes du Saint-Siège*, p. 14.

(3) Notes de M. le Chanoine de Peyron.

lodec. — 1745-1770 : Jean-Yves Briand. — 1773-1786 : Yves Briand, né à Briec en 1742, prêtre en 1766. « Il ne donne ny foin ny avoine aux chevaux, note Mgr de Saint-Luc en 1779 dans une tournée pastorale. Par ailleurs bon enfant. L'instruction est très bien, les cahiers très mal. Très bien en 1782, 1783, 1784. Mort en juin 1787. » — 1787-1789 : Alexandre-Hyacinthe du Laurens, neveu du vicaire général de Quimper (1) et qui devint recteur de Trégunc. — 1789 (10 février)-1791 : Guillaume Lafféter, né à Glomel le 6 octobre 1747, prêtre le 13 mars 1773, aumônier des Ursulines de Carhaix de 1784 à 1787.

CURÉS

1634-1654 : Pierre Guéguen. — 1669-1675 : Diraison. — 1674 : Yves Quéré. — 1685-1696 : J. Hénau. — 1702-1723 : Joseph Tromeur. — 1712-1723 : Yves Briand. — 1729-1732 : J. Begaignon. — 1733-1734 : F. Le Moal. — 1735-1742 : Pierre Le Guével. — 1743-1751 : L. Bernard. — 1752-1762 : Louis Le Coz. — 1762-1780 : Augustin-Corentin Le Guillou, né à Ederne en 1722, promu à la prêtrise en 1747 : « Très bon sujet pour tout », au dire de Mgr de Saint-Luc. — 1765-1770 : Louis Le Briand. — 1771-1792 : Yves Briand. — 1782-1783 : Tapet. — 1780-1791 : Jean-Marie Guyomard, né à Plounévez-du-Faou en 1751, prêtre à Pâques 1779. « M. le Recteur en est content », note Mgr de Saint-Luc. En 1780, le recteur en dit du bien. En 1781, il étudie pour le concours : très bien toujours pour tout. En 1783, il n'est pas venu à la visite, a dû garder la maison. Va toujours très bien. »

La Révolution

Au moment où s'ouvre la Révolution, M. Lafféter, recteur de Plonévez, a comme curé M. Guyomard. Deux autres ecclésiastiques exercent le ministère dans la paroisse : Jean Le Guen et Charles Le Dû. Le premier, né à Pleyben

(1) H. PÉRENNES, *Les Prêtres déportés*, p. 126 et n.

le 28 juillet 1737, fut ordonné prêtre en 1764. De 1773 à 1784, il est curé de Loqueffret. Le second, né à Plonévez-du-Faou le 9 février 1759, fut promu au sacerdoce le 25 septembre 1789. Les quatre ecclésiastiques refusèrent le serment à la Constitution civile du clergé.

Lafféter et Guyomard signent une dernière fois aux registres, le premier le 27 avril 1791, le second le 9 avril de la même année, puis apparaît au 7 mai la signature de Jégouic, « recteur-curé » ou « curé constitutionnel ». De ce dernier, chanoine de la collégiale de Saint-Trémeur en Plouguer-Carhaix (1), Mgr de Saint-Luc trace le portrait peu flatteur que voici : « M. Louis Jégouic, né à Neuillac en 1745, prêtre en septembre 1769, chanoine en 1771, a été secrétaire de Mgr de Cuillé quelques mois. Homme instruit, teste ardente, esprit faux et dangereux, capitulant à l'excès, et processif, s'oubliant vis-à-vis de ses Supérieurs, lorsque sa teste est exaltée. Il a été quatre ans directeur des Hospitalières (de Carhaix), faisait cette besogne sans zèle et dédaigneusement. Il a paru yvre plusieurs fois, il a été retiré des Hospitalières en 1775. Depuis, totalement interdit pour ses manquements et ses violences. Rétabli pour le ministère de la confession en 1777, à la prière de M. le Recteur. Il ne doit jamais être admis au concours, ni placé, à raison de sa vivacité pétulante, et du peu de fond qu'on peut faire sur ses mœurs. En une querelle fort vive avec le Recteur M. Blanchard, tout cela s'est arrangé à la sollicitation de M. Boissière, mais *simia semper simia*. Il a prêché l'Avent à Carhaix en 1782. M. le Recteur en est content en 1783. En 1784, il était en retraite, à la visite. »

Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1792, quelques individus attaquèrent le greffe de Plonévez et firent main basse sur le greffe de la municipalité. Il y eut une descente de justice et les rares patriotes du bourg déclarèrent qu'il y avait en ce bourg 66 mauvais citoyens contre 17. Interrogés sur le point de savoir quels étaient les principaux promoteurs des troubles, ils dénoncèrent « le sieur Guéguen, prêtre insermenté fanatique, prêchant hautement la rébellion, le mépris des ministres entretenus par la nation, fomentant des foyers d'aristocratie dans trois maisons de ce bourg : celle du sieur Cuillandre, maire, du sieur Nobiles, juge

(1) PEYRON et ABRILL, *Notices sur les Paroisses*, vol. II, p. 62-63.

de paix, de Catherine Motreff, fermière de la Grande Métairie... » (1).

Les commissaires envoyés de Carhaix pour l'enquête obtinrent la promesse du maire et des officiers municipaux de maintenir la paix dans la commune, et « cependant, après cette promesse, notaient-ils le 11 janvier 1792, quelle fut notre surprise lorsque nous ne vîmes à la messe de paroisse (2) qu'une petite poignée d'hommes, formée en grande partie par nous et des personnes des paroisses voisines... et absents ceux qui promettaient le plus fortement de maintenir la Constitution » (3).

Il convient de noter que lors des élections municipales, le 13 novembre 1790, le maire élu avait prêté le serment exigé, mais en faisant une réserve formelle et publique pour ce qui touchait la Constitution civile du clergé.

Le 8 février 1792, Jégouic réclame auprès du district de Carhaix plusieurs effets enlevés du presbytère par son prédécesseur Lafféter. Il se plaint, de surcroît, « de l'assemblée quotidienne des paroissiens de Plonévez, dans la chapelle Saint-André, près le bourg, où les prêtres non conformistes confessent et disent la messe les dimanches et fêtes, à huit heures et dix heures du matin... »

Sur ce, le district décide que des commissaires nommés par lui en informeront et prendront les mesures voulues pour empêcher les assemblées en question, en appliquant au besoin l'arrêté du 26 octobre 1791 (4).

Le 31 décembre 1792, la gendarmerie de Châteauneuf-du-Faou apprit que les prêtres « réfractaires » qui se trouvaient dans la paroisse : Le Guen, Kerangeven, Lafféter, Guyomard, Auffret, Le Dû, Mével, Le Gall, les deux derniers en Collorec, Plassart et Joncour, du Cloître-Pleyben, devaient dire la messe en différentes chapelles de Plonévez. Les gendarmes partirent dans la nuit et se rendirent à Saint-Tugdual, puis aux autres chapelles. Leurs

(1) Guillaume Guéguen, né à Trégourez le 30 mars 1749, prêtre en 1774, recteur de Tourc'h. Ayant refusé le serment, il avait dû se retirer dans sa paroisse natale.

(2) Messe dite par l'intrus.

(3) Note de Peyron prise aux Archives départementales.

(4) Note du Chanoine Peyron.

recherches furent vaines. Retournés au bourg, ils représentèrent au maire Le Page, qu'en dépit des arrêtés du Département, les chapelles demeuraient toujours ouvertes, et ils dressèrent procès-verbal de la négligence de la Municipalité.

La conséquence de cette descente de gendarmerie fut l'arrêté pris par le district de Carhaix, le 11 janvier 1793 : « Considérant que la majeure partie de la paroisse de Plonévez-du-Faou est séduite par les agitations des prêtres réfractaires, qui y sont en grand nombre, arrêtons que la force armée ira à leur poursuite » (1).

Le 30 octobre 1793, Jégouic est encore à Plonévez, et il fait savoir que le comportement de la municipalité est loin de lui agréer : « Je vous dénonce, mande-t-il au district de Carhaix, la municipalité de Plonévez, qui protège les prêtres réfractaires, qui fourmillent dans ce canton. Cette paroisse a été de tout temps influencée par la municipalité aristocrate, et celle-ci par une foule de prêtres rebelles, auxquels elle a toujours donné asile. C'est la paroisse la plus scélérate et la plus à craindre de tout le département » (1).

L'arrestation des prêtres ne se faisait pas toujours sans danger. Écoutons un malheureux gendarme de Châteauneuf, le citoyen Guillaume Barbet, raconter sa mésaventure, arrivée en novembre 1794 :

« ... Etant en service, le 14 Brumaire dernier, il se transporta, avec un autre gendarme, au village de Langonili, en Plonévez-du-Faou, chez Jean Le Grannec, qui n'avait pas obéi aux réquisitions ; ils remarquèrent, près de chez lui, un prêtre réfractaire, nommé Sévère, de Pleyben, sorti de sa maison, et qu'ils arrêterent ; qu'alors, le dit Grannec monta à cheval et les devança à grand train jusqu'à La Villeneuve, malgré qu'ils lui criaient de ne pas aller plus vite qu'eux, un d'eux allant à pied avec le prêtre réfractaire ; qu'étant arrivés près de La Villeneuve ils le rencontrèrent sans savoir où il avait été et firent avec lui chemin jusqu'à un pont qui était au delà et dans un fond par où ils devaient passer.

« Ils furent bien étonnés de voir rassemblés, près le pont, si promptement, une grande multitude de paysans, armés de fourches, de pioches, de pelles, de tranches et d'autres instruments offensifs. Ils pensèrent alors que le dit Jean Le Grannec avait rassemblé cet attroupement pour délivrer le prêtre réfractaire, que le réclamant conduisait à pied, ayant cédé son cheval à leur guide. Ils ne se trompèrent point, car cette cohorte assaillit aussitôt l'exposant qui, s'étant mis en devoir de se défendre, fut saisi et accroché par derrière par le dit Grannec, qui criait à ses satellites de l'assommer et de le tuer.

« L'exposant reçut alors sur la tête un terrible coup de tranche qui le renversa et lui fit perdre connaissance ; quoiqu'il fut en cet état réduit aux abois, la cohorte de Grannec ne laissa point de l'assommer de coups avec leurs instruments meurtriers, tant sur la tête que sur les membres et même sur tout le corps, sans épargner aucune partie. Il fut laissé pour mort sur le carreau.

« Les assassins lui enlevèrent son sabre, son chapeau, un pistolet, deux mouchoirs, et lui firent perdre une paire de bas de laine et la bride de son cheval, qui s'en fut à l'abandon.

« Etant un peu revenu à connaissance, et ayant ramassé le peu qui lui restait de forces, il chercha le moyen d'approcher du bourg de Plonévez-du-Faou ; mais, baigné dans son sang, et craignant toujours d'être rencontré par l'un de ses assassins, qui auraient pu l'achever, il fut passer la nuit, qui fut pour lui bien terrible, chez Jean Le Corre, de Ménéclosa, et chez lequel il demeura jusqu'au lendemain, que le citoyen Jégouic, lors curé de Plonévez-du-Faou, le fit transporter dans son presbytère où le citoyen Demisy, officier de santé, arriva lui donner les secours de son art. Il fut, le même jour, transporté dans une charrette à Châteauneuf où, depuis près de sept mois et demi, il est entre les mains des médecins... » (1).

En 1799, plus de Jégouic à Plonévez, où le peuple, d'après un rapport officiel, est très paisible, encore que l'esprit public y laisse à désirer : « Nous n'avons pas de ministre

(1) PEYRON, *Documents pour servir...*, II, p. 253-254.

(2) *Ibid.*, p. 301.

(1) *Ibid.*, p. 370-372.

du culte. Dans ce canton, toute la connaissance que j'ai relativement à l'exercice du culte consiste à voir différents individus entrer parfois dans le Temple de la Raison pour y dire leurs prières, mais ils n'ont à leur tête ni ministre ni sectaire » (1).

Le culte catholique, cependant, s'exerçait en cachette à Plonévez, et un certain nombre de registres conservés au presbytère de cette paroisse nous livrent les résultats de l'activité de quelques prêtres insermentés de la région. Le cahier de 1793 contient soixante-seize actes de mariages, du 2 janvier au 8 octobre, bénits par J. M. Guyomard, qui signe « délégué ad universale », Lafféter, Jean Kerangueven, « prêtre délégué » (2), Floutier, « curé de Loqueffret » (3), Jean Le Guen, « prêtre », Charles Le Dû, « prêtre ». En tête du registre, en gros caractères, la formule « L'an du Seigneur 1793 » est une protestation contre le calendrier républicain.

En 1794, trente-deux mariages sont faits par Lafféter, Le Guen, Kerangueven, Guyomard. On ne saurait trop admirer ces héros de la foi qui, pour le bien des âmes, faisaient bon marché de leur vie, qu'ils risquaient à chaque instant. C'est qu'aux lois du département, portées contre les prêtres réfractaires, avaient succédé les lois de sang. Aux termes de la seconde de ces lois, édictée les 20 et 21 octobre 1793, les ecclésiastiques sujets à la déportation et cachés en France, qui seraient trouvés sur le territoire de la République, devaient être jugés par le Tribunal Criminel de leurs départements respectifs et mis à mort dans les 24 heures.

On sait d'ailleurs que les rigueurs du Département du Finistère allaient de pair avec les lois de la Convention.

(1) PEYRON, Documents..., II, p. 420.

(2) Jean Kerangueven, né à Kergain, en Plonévez, le 7 septembre 1752, ordonné prêtre le 4 avril 1778, envoyé à Collorec aussitôt. A partir de 1787, il dessert la chapelle de N.-D. de Brennilis, en Loqueffret. Recteur de Collorec (1789-1825).

(3) Charles-Guillaume Floutier, né à Quimper, rue des Regaires, paroisse de N.-D. de la Chandeleur, le 31 janvier 1760, prêtre le 27 mars 1784 ; sa dernière signature comme curé de Loqueffret est du 25 novembre 1792.

Ne promettait-il pas, le 6 janvier 1793, cent livres à qui arrêterait un prêtre réfractaire ?

La réaction thermidorienne amena une détente relative dans la persécution religieuse, et les prêtres purent jouir d'une certaine liberté à partir des premiers mois de 1795. Ce répit fut de courte durée et bientôt la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) fit éclore un renouveau de terrorisme en remettant en vigueur les lois de 1792 et 1793 contre les prêtres sujets à la déportation ou à la réclusion. Une nouvelle loi, promulguée le 19 fructidor an V (5 septembre 1797), augmenta les rigueurs de la persécution.

En dépit de toutes ces mesures draconiennes, les prêtres de Plonévez-du-Faou continuèrent sans relâche leur ministère clandestin.

C'est ainsi que le registre de l'année 1795 fournit trente-sept mariages bénits par Lafféter, Le Guen, Guyomard, Kerangueven. Cinq de ces mariages venaient de Château-neuf, ou de Landeleau.

Les années suivantes, l'apostolat religieux continue avec une recrudescence d'activité :

1796 : 53 mariages (Lafféter, Le Guen, Le Dû, Guyomard).

1797 : 97 mariages (les mêmes et Kerangueven).

1798 : 68 mariages (Lafféter et Guyomard) ; 140 baptêmes (Lafféter, Guyomard, Kerangueven).

1799 : 50 mariages, en général suivis de la célébration de la messe, et 81 baptêmes. Cette année-là, deux registres à part donnent à l'actif de Le Guen 39 baptêmes et 27 mariages.

1800-1802 : on trouve des registres signés par Lafféter, Guyomard, Kerangueven ; Le Guen a encore des cahiers à part. En 1800 apparaît à deux reprises la signature de Le Corre, « prêtre délégué ». Le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799) porta le coup de grâce à la Révolution, et les prêtres reprirent la vie normale dès 1801-1802.

Recteurs après la Révolution

Quelle joie pour M. Lafféter et pour son fidèle collaborateur Guyomard, après les privations et les angoisses des longues années révolutionnaires, de se trouver ouvertement avec leurs fidèles en pleine sécurité !

Au début de 1804, il répond aux demandes faites par les vicaires généraux du diocèse sur l'état du clergé, de l'église et des chapelles en ce qui touche la succursale de Plonévez. De lui nous apprenons qu'aucune chapelle n'a été vendue, que Saint-Herbot et Saint-Clair sont parfaitement disponibles pour le culte. Il note qu'en raison de la difficulté des routes et de l'éloignement de l'église paroissiale, on inhumait à Saint-Herbot de mémoire d'homme, avec l'agrément du vicaire perpétuel de Plonévez, « les décédés de dix-neuf à vingt villages ».

Vers la même époque, M. Le Guen, qui faisait du ministère à Plonévez, fut nommé recteur de Plouyé (1). Ayant appris à la fin d'avril que M. Le Du, un autre de ses collaborateurs, était envoyé à Châteauneuf, M. Lafféter demanda, mais sans succès, à l'administration ecclésiastique de le conserver.

Le 1^{er} mai 1805, il écrit à nouveau à l'évêché pour demander qu'on lui rende M. Le Du : « Vous savez, et tout le monde en convient, qu'il n'est guère possible de soutenir à deux prêtres la desserte de l'immense et difficile succursale de Plonévez. A cinq on n'y tenait pas autrefois. Aussi l'appelait-on la boucherie des prêtres. Avant de succomber tout à fait sous ce trop lourd fardeau et mes 58 ans, j'ose vous rappeler votre promesse de nous donner de l'aide le plutôt possible. »

Le 23 mars 1806, à l'occasion du départ de son ami Guyomard, nouvelle lettre à l'administration ecclésiastique : « Le peuple de Plonévez est bien désolé de se voir privé tout à coup de tous les prêtres qu'il a conservés pendant la révolution et pour lesquels il a été tant persécuté.

(1) « Vieux serviteur bonus Israelita », dit le cahier de 1806 (Archives de l'évêché).

M. Guyomard part vendredi prochain pour Spézet. M. Levenez viendra samedi à Plonévez. »

Quinze jours plus tard, vers le 25 avril, M. Lafféter était promu à la belle cure de Pleyben. Il a comme note à l'évêché : « Très bon en tout sens, vue faible. » Ce vaillant confesseur de la foi mourut en avril 1818 et fut inhumé au cimetière de Pleyben.

1819 (1^{er} mars) : Joseph Lostanlen, né à Kergloff le 17 août 1789, prêtre le 25 avril 1813. — 1856 (1^{er} août) : François Mingam, né à Plouvorn le 14 novembre 1804, prêtre le 5 juillet 1829. — 1861 (18 mai) : Alain le Mestre, né à Ploudaniel le 28 novembre 1813, prêtre en juin 1838. — 1864 (16 septembre) : Amet Bourhis, né à Pont-Aven le 20 juin 1820, prêtre le 24 juin 1845. — 1874 (11 octobre) : Jean-Louis Caradec, né à Plogastel-Saint-Germain le 27 avril 1824, prêtre le 11 octobre 1874. — 1899 : Yves Bohec, né en 1848, prêtre en 1875. — 1907 : François Rozec, né à Saint-Derrien en 1859, prêtre en 1884. — 1935 : Jacques Broc'h, né à Guissény en 1875, prêtre en 1899.

VICAIRES

1802-1806 : Guyomard. — 1805 : René Le Borgne, né en 1765. — 1806 : Alain Levenez, né en 1751. — 1815 : Nicolas Brenner, né à Lopérec le 1^{er} février 1788, prêtre le 9 avril 1815. — 1817 : Jérôme Lochou, né à Berrien le 24 novembre 1789, prêtre en mai 1817. — 1818 (16 mai) : Yves Coent, né à Locmaria-Berrien le 25 mars 1792, prêtre le 12 avril 1818. — 1819 (8 juin) : Nicolas Gourvez, né à Daoulas le 20 août 1792, prêtre le 5 juin 1819. — 1823 : Guillaume Abalain, né à Lannilis le 30 avril 1796, prêtre en 1821. — 1830 (1^{er} janvier) : Pierre Jaouen, né à Ploudalmezeau le 17 juillet 1795, prêtre en 1822. — 1830 (20 décembre) : François Lagathu, né à Plonévez-Lochrist, prêtre le 18 décembre 1830. — 1831 (1^{er} octobre) : Jean Le Bloas, né à Spézet en 1806, prêtre en juillet 1830.

1840 (21 décembre) : Jean Harellou, né à Esquibien le 7 août 1815, prêtre le 19 décembre 1840.

1853 (28 juillet) : Raymond Kerrest, né à Esquibien le 2 décembre 1824, prêtre le 29 juillet 1849.

1856 (20 mai) : Henry Quéré, né à Goulien le 26 octobre 1828, prêtre le 30 juillet 1854.

1860 (14 octobre) : Mathurin Michel, né à Arzano le 8 janvier 1827, prêtre le 29 juillet 1855.

1869 (13 septembre) : Yves Guével, né à Tréboul le 17 novembre 1843, prêtre le 10 août 1869.

1870 (17 septembre) : Yves Fagot, né à Landivisiau le 21 septembre 1846, prêtre le 14 août 1870.

1870 (17 septembre) : Joseph Gueginiat, né à Crozon le 4 février 1845, prêtre le 14 août 1870.

1873 (17 mars) : Jean-Clet Cuillandre, né à Plogoff le 8 janvier 1839, prêtre le 12 août 1866.

1874 (19 novembre) : Jean Le Borgne, né à Trégarantec le 29 septembre 1849, prêtre le 9 août 1874.

1877 (8 octobre) : Yves Grall, né à Sibiril le 26 avril 1853, prêtre le 10 août 1877.

1882 (13 juillet) : Jean Quillivéré, né à Tréfléz le 3 janvier 1853, prêtre le 10 août 1878.

1883 (8 octobre) : Pierre Bouzéloc, né à Ploudalmézeau le 31 janvier 1856, prêtre le 10 août 1881.

1885 (19 janvier) : Auguste Perhirin, né à Quimper le 31 juillet 1856, prêtre le 10 août 1881.

1887 (22 mai) : Francis Pasquier, né à Landivisiau le 4 décembre 1854, prêtre le 20 décembre 1878.

1887 (26 septembre) : Claude Portier, né à Plouvorn le 10 janvier 1861, prêtre le 10 août 1887.

1889 (14 novembre) : Pierre Kersaudy, né à Clédén-Cap-Sizun le 18 mai 1860, prêtre le 17 décembre 1885.

1897 : Jean-Marie Boulc'h, né en 1863, prêtre en 1888.

1899 : Yves Kerloc'h, né en 1864, prêtre en 1892.

1900 : Yves Bodeur, né en 1875, prêtre en 1899.

1901 : Guillaume Fily, né en 1868, prêtre en 1901.

1905 : François Laz, né à Kernével en 1875, prêtre en 1899.

1906 : François Coquil, né à Plouvorn en 1876, prêtre en 1900.

1912 : Benjamin Drénou, né à Moëlan en 1879, prêtre en 1904.

1922 : François-Marie Guéguen, né à Gouézec en 1884, prêtre en 1910.

1931 : Jean-Marie Laot, né à Plouider en 1898, prêtre en 1923.

1931 : Marcel Troadec, né à Lambézellec en 1905, prêtre en 1931.

1932 : François Mévellec, né à Coray en 1901, prêtre en 1923.

1936... : Jean Montfort, né à Landivisiau en 1899, prêtre en 1924.

1939 (4 septembre) : vicaire auxiliaire Yves Blaize, jusque-là vicaire de Plouyé, né à Crozon en 1892, prêtre en 1919, nommé recteur de Clohars-Fouesnant en janvier 1941.

Prêtres originaires de Plounévez-du-Faou

Pierre Moreau, promu au sacerdoce le 5 juillet 1829.

Yves-Joseph Témoigne, né le 9 avril 1825, prêtre du 28 juillet 1850, vicaire à Plomeur, puis en 1859 à Ploudaniel, décédé à Ploudaniel le 15 août 1872 et inhumé au cimetière de cette paroisse.

Louis Coquil, prêtre de 1884, entré chez les Oblats de Marie-Immaculée.

Jean-Louis L'Haridon, né en 1872, prêtre de 1898, vicaire à Quéménéven, à Edern, à Nizon, retiré pour cause de santé.

Guillaume Le Bas, né en 1881, prêtre en 1906, vicaire auxiliaire à Clédén-Poher, Oblat de Marie-Immaculée.

R. Père Jeort, Oblat de Marie.

Jean-Louis Dantec, né en 1906, promu au sacerdoce en 1931, vicaire à Landerneau.

LE QUILLIOU

L'ancienne petite paroisse du Quilliou, qui fait aujourd'hui partie de Plonévez-du-Faou, comptait 800 communiants à la fin de l'Ancien Régime. Ogée y signale un territoire montagneux, renfermant quelques terres en labour, des prairies, des landes fort étendues et des bois. Le plus considérable de ces bois était celui de Coët-Bohan.

Outre son église paroissiale, Le Quilliou possédait deux chapelles, celle du Vern ou de Launay et celle du Moustoir. De cette dernière, signalée au XVIII^e siècle, il ne reste plus rien.

Eglise paroissiale

Située à environ cinq kilomètres au sud du bourg de Plonévez, l'église du Quilliou est un monument du milieu du XVI^e siècle. Une somme de 900 francs fut affectée en 1937 à la restauration du clocher.

L'église est sous le vocable de saint Eutrope, patron des hôpitaux. On y vénère les statues de Notre-Dame de la Délivrance et de saint Diboan.

Deux pardons y sont célébrés, l'un le lundi de la Pentecôte, l'autre le troisième dimanche de septembre.

La grande dévotion de la chapelle est celle des Trépassés. Presque à la suite de chaque décès, une messe y est commandée pour le repos de l'âme du défunt. Châteauneuf, Lennon, Le Cloître, Lannédern, Brennilis participent à cette dévotion, quoique à un degré moindre que Plonévez. Quelquefois, mais rarement, la messe est dite à l'intention d'un agonisant, pour sa délivrance. Dans l'un et l'autre cas, c'est saint Diboan que le peuple invoque et non pas Notre-Dame de la Délivrance. Dans le deuxième cas, une quête est faite dans l'entourage du mourant (dans son village et

villages voisins) pour réaliser à peu près l'honoraire de messe, et la quête est remise au prêtre telle qu'elle a été reçue.

Une curieuse offrande à la chapelle, c'est celle de clous... pour sabots ! (1)

★ ★

Le Quilliou dépendait de l'abbaye de Locmaria-Quimper, à laquelle il avait été donné par Alain Caignart, comte de Cornouaille. C'était à l'abbesse, plus tard à la prieure de Locmaria, que revenait le droit de présenter à la nomination de l'évêque le recteur du Quilliou (2). Celui-ci touchait en 1790, pour tenir lieu de portion congrue, la somme de 135 livres.

Le prieuré du Quilliou, dont le revenu n'était au début du XVI^e siècle que de 12 ou 13 écus, fournissait en 1536 environ cinquante écus de rente (3).

★ ★

Voici les noms de quelques recteurs du Quilliou :

1537-1540 : Pierre Mylon. — L'aveu de la prieure de Locmaria de 1679 mentionne messire Roignant comme décédé et remplacé par messire Diraison. — 1708-1710 : R. Le Jeune. — 1712-1713 : J. Le Helley. — 1716-1739 : Allain Le Faucheur. — 1740-1743 : M. Gouzien. — 1745 : Bernard Faujour. — 1763-1764 : Granec. — 1767-1774 : H. Lolivier. — 1776-1791 : Guillaume-Joseph David, né à Saint-Goazec, trêve de Laz, le 6 mai 1741, promu au sacerdoce en 1771. Prêtre à Briec, il fut nommé au Quilliou le 17 juin 1776. « Très bon sujet, note Mgr de Saint-Luc, en 1779 a trouvé les registres dans le plus mauvais état, il a tout réparé, il fait toutes sortes de biens, il a rebâti son église en moins de dix mois. Excellent toujours de 1780 à 1788. »

(1) Communication de M. l'Abbé Guéguen, ancien vicaire de Flo-
névez.

(2) L'antiquité de ce droit résulte d'un aveu de la prieure de Locmaria, Françoise de Talhouet, en date de 1679, qui produit trois présentations des 6 avril 1448, 25 octobre 1496 et 2 août 1517.

(3) Communication de M. Henriot.

M. David refuse le serment à la Constitution civile du clergé et signe une dernière fois aux registres en fin d'octobre 1791. Arrêté par les gendarmes à Laz en janvier 1793, il fut interné dans la maison de Kerlot, à Quimper. De là, il passa, en octobre ou novembre, aux Capucins de Landerneau. Ayant demandé, le 27 décembre 1794, avec plusieurs de ses compagnons, son transfert à Quimper, il ne put signer la pétition « en raison d'une débilité de nerfs sur la main droite ». C'est le 3 février 1795 qu'il arriva à Quimper (1).

Chapelle du Vern (2).

La chapelle de Notre-Dame du Vern ou de Launay se trouve à quatre kilomètres sud-est du bourg. On y accède par un vieux et large chemin, que signale une croix de pierre, dont le fût a disparu et dont le croisillon est à-demi enfoncé dans un grand dé de pierre cubique.

Située dans un bas-fond très humide, où coule la fontaine sainte, elle est entourée d'un bouquet d'arbres, chênes et peupliers. A l'angle du placître se dresse une croix de pierre à haut fût monolithe.

Bâtie sur une pente, la chapelle comprend une nef et un chœur sans arcades ni bas-côtés. Un porche s'y adosse, en forme d'appentis couvert d'ardoises, soutenu par deux murs de pierre et un poteau de bois. Sous ce porche s'ouvre une porte à voussure gothique surmontée, d'une vieille statue en bois.

Le pignon occidental est précédé d'un petit porche, de construction grossière, qui ne se trouve pas dans l'axe du chœur.

Posé sur l'arc qui sépare le chœur de la nef, le clocher est curieusement formé d'une tourelle de forme cylindrique, surmonté d'une flèche ; le tout est revêtu d'ardoises.

(1) PEYRON, *Documents pour servir*, II, 131, 154, 156.

(2) Arch. départ., Fonds Le Guennec.

(***)

La maîtresse vitre possède un tympan à trois rosaces triflées du XV^e siècle. Dans la longère sud on voit une fenêtre à meneau unique, surmonté d'un lobe ; les autres baies sont rectangulaires avec un petit cintre à la partie supérieure.

Le maître-autel en granit est surmonté de trois statues : à gauche celle de Notre-Dame du Vern, à droite celles d'un évêque et de saint Laurent avec son gril. Il est accompagné de stalles de bois anciennes, peu travaillées, et d'une armoire de bonne menuiserie.

Un chancel forme l'arcade du chœur. On voit à la partie supérieure des baguettes de bois où est suspendu un grand Christ.

Deux autres autels existent dans la chapelle. Celui de droite est surmonté d'une statue en pierre de saint Sébastien, attaché à un arbre ou poteau massif ; celui de gauche possède un rétable de bois à colonnes avec un petit groupe triple de sainte Anne et la Vierge assises, accompagnées de l'Enfant-Jésus.

Il y a sur l'autel un curieux saint Yves très archaïque, en bonnet d'officier, brandissant un rouleau de papier et ayant son bréviaire à la main. Il avait à côté de lui les deux statues du riche et du pauvre, qui semblent avoir été brûlées. Du riche, il ne subsiste que le buste ; il était coiffé d'une sorte de toque avec des cheveux coupés à la mode du moyen-âge et sur les épaules une sorte de camail festonné. On trouve aussi de lui un reste de jambe et l'escarcelle fixée à sa ceinture. Le pauvre, moins mutilé, est à demi agenouillé, tête nue, et tient sous son bras gauche un chapeau minable et tout cabossé. Il n'a pas le bragou-braz et le chupen des groupes du temps de Louis XIV et de Louis XV, mais une sorte de robe boutonnée du col à la ceinture. Il était habillé d'une robe d'étoffe (1). « Je suis sûr, note M. Le Guennec, à qui nous empruntons la description, que ce groupe est

(1) M. Alain du Cleuziou fait observer que le pauvre est dénommé *Saint Languis* par la dévotion populaire.

peut-être le plus ancien du Finistère. Tout dans cette chapelle a un air de vétusté remarquable. Les murs en sont blanchis à la chaux, le sol est de terre jaune battue. On a mis d'affreux verres blancs à la maîtresse vitre. »

Le pardon de la chapelle du Vern a lieu le premier dimanche de septembre. On y dit la messe les jours de fête de la Sainte Vierge.

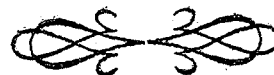


TABLE DES MATIÈRES

Préliminaires.	3
Monuments antiques.	4
Gwerz et légendes	5
Vieux manoirs.	6
L'église paroissiale.	10
Calvaires.	14
Les chapelles.	15
Le clergé.	38
La Révolution.	39
Recteurs après la Révolution	46
Vicaires.	47
Prêtres originaires de Plounévez-du-Faou	49

LE QUILLIOU

Eglise paroissiale.	51
Chapelle du Vern	53

